Les associations francophones

La Francophonie internationale a vraiment pris racine dans les nombreuses associations francophones privées, dont certaines datent d'une quarantaine d'années. La plupart d'entre elles avaient une base professionnelle, par exemple l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF), l'Institut de droit d'expression française (IDEF), l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (UIJPLF), ou l'Association mondiale des médecins francophones (AMMF). D'autres se sont regroupées en fonction de buts communs, dont l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), le Conseil de la Vie française en Amérique, le Richelieu international, et plus récemment, le Conseil international des radios-télévisions d'expression française (CIRTEF), créé à Montréal en 1978, sur une initiative canadienne.

La grande diversité des domaines dans lesquels ces organisations évoluent et la multitude de programmes et d'activités qu'elles mettent en oeuvre donnent à la Francophonie une dimension particulièrement importante qui lui permet de déborder largement du secteur gouvernemental et de faire preuve d'un dynamisme d'autant plus grand. C'est pourquoi le gouvernement fédéral accorde son appui à un certain nombre de ces associations qui ont compté des Canadiens parmi leurs fondateurs, ou qui comptent encore actuellement bon nombre de Canadiens. Cet appui se manifeste soit sous forme de subventions annuelles, soit sous forme de contributions à des congrès, des colloques ou des séminaires auxquels participent des Canadiens de diverses professions. Au moment où la coopération entre les peuples et les cultures est en plein essor. les organisations internationales non gouvernementales prennent une importance croissante. De telles contributions se veulent donc un encouragement tangible pour les divers groupes de Canadiens qui participent activement aux affaires internationales.

L'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF)

L'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) a été constituée au Luxembourg en 1967 grâce à l'initiative et au dynamisme de pays soucieux d'assurer «le rayonnement de la langue et de la culture françaises». Le Canada était au nombre des pays fondateurs.

Trente-six parlements sont aujourd'hui représentés au sein de l'Association, dont la direction est assurée par un président, M. Dounda Sow, du Sénégal, et un secrétaire général, M. André Delehedde, de France. La section canadienne est présidée par le vice-président international, le sénateur Martial Asselin. Le Québec, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario constituent des sections autonomes au même titre que la section canadienne.

À l'origine, les objectifs de l'Association étaient purement culturels. Ils ont été ensuite élargis pour inclure toute action susceptible de développer et de faire connaître, par la langue française, la culture et la civilisation françaises. Comme le prévoient ses statuts, l'AIPLF entend aussi, par l'étude de questions culturelles, économiques et sociales d'intérêt commun, établir entre les parlementaires qui la composent une étroite coopération pour renforcer la solidarité que l'usage de la langue française crée entre eux et contribuer ainsi à l'installation d'un véritable dialogue des cultures.